

# Wolu-Inter-Quartiers ... ... en action

BELGIQUE – BELGIE

P.P.  
1200 BRUXELLES 20

1/3380

**Avril 2005**

MENSUEL N° 87 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Ne paraît pas en juillet ni en août.

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 - P 401101

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

## Mobilité

### Et le stationnement illégal dans tout cela ?

Nous connaissons tous les péripéties qui ont émaillé la mise en place d'un système de stationnement contrôlé sur notre commune. De nombreux débats ont été consacrés à ce sujet lors du Conseil communal et la presse en a été le relais régulier. Notre propos n'est pas de mettre notre pierre à l'édifice difficile d'une gestion cohérente dans ce domaine.

Aujourd'hui, nous voulons attirer l'attention sur un autre volet du stationnement, le parking illégal.

Certaines situations reprises sur les photos démontrent à l'envi un manque évident de gestion des situations illégales de stationnement et ce, dans certains cas, depuis de nombreuses années. Un laisser-faire qui invite certains à profiter d'une situation qui laisse croire que l'incivilité n'est plus punissable. Avec le risque évident que le jour où il faudra bien resserrer les boulons, les mauvaises habitudes étant prises, il sera ardu de faire marche arrière.

Stationnement en double file, arrêt sur passage piéton, emprise sur le trottoir, transformation d'un terrain vague en zone de stationnement temporaire, affectation de l'espace central d'une place en parking, stationnement le plus près possible de..., transformation des jardi-



**Chemin des Deux maisons : un parking régulier sur la zone verte à haute valeur biologique du Val d'Or !**



**Le centre de la place St-Lambert est transformé quotidiennement en parking illégal, sans doute par les commerçants !**



**Un classique : la piste cyclable de la rue Monnens utilisée « un instant » en parking !**

nets de façade en parking, zone verte affectée en aire de stationnement, livraison en double file,... toutes situations illégales, deviennent à la longue de moins en moins perçues comme une infraction. Et, tenter de faire une réflexion à un de ces automobilistes indisciplinés vous permettra de réactualiser à peu de frais votre dictionnaire d'injures.

Le plus inquiétant est sans doute que lors des deux rencontres organisées par les comités de quartier avec la zone de police Montgomery, on nous a clairement fait savoir que verbaliser ces situations n'entraîne pas dans les priorités de la police, ou qu'à tout le moins, sans une demande expresse du Bourgmestre, la police donnerait la priorité à d'autres aspects de leur mission.

Oserions-nous avancer que le stationnement en infraction n'est pas pris en compte parce que, d'une part, cela ne rapporte rien financièrement, et que, d'autre part, toucher à la « voiture » est une entreprise périlleuse électoralement ?

Il ne nous revient pas de répondre à cette question. Par contre, nous affirmons que la

multiplication de ces incivilités dégrade réellement la qualité de vie dans nos quartiers. D'abord, concrètement, la sécurité des usagers faibles n'est plus préservée dans de nombreuses situations ; devoir par exemple continuer son cheminement sur la rue avec landau et enfants parce qu'une voiture squatte le trottoir. Ensuite, il se développe un faux sentiment d'être dans son droit ; pour grossir le trait, rouler sans ceinture, téléphoner sur son gsm, et se garer en double file, tout cela fait partie de la vie normale. Enfin, ce sentiment peut gangrener également d'autres attitudes, par exemple en matière d'environnement – propreté et nuisances sonores – ou encore d'urbanisme : nous sommes frappés du nombre de demandes de régularisation après avoir construit sans permis d'urbanisme.

La balle est maintenant dans le camp de la Commune. Celle-ci, par la voix de son Bourgmestre, doit rappeler fermement qu'il existe des lois créées justement pour organiser la vie sociale. Il faut qu'il donne mission à la police d'agir régulièrement pour faire cesser les incivilités en matière de stationnement. Ne pas le faire signifierait accepter une zone de non droit inacceptable en démocratie.

*Bernard Devillers  
Coordinateur*

**Comité de Quartier  
Hof-ten-Berg**

## Télévie 2005

C'est la 3<sup>me</sup> participation de notre quartier au Télévie. Cette année encore c'est la Cohésion sociale avec les habitants, le Comité de quartier et en collaboration avec le Comité de quartier Th. De Cuyper/Dix-Arpents qui a organisé la soirée.

Ce fut une belle réussite : le couscous préparé par une habi-



**Un coin de trottoir, aménagé pour les personnes à mobilité réduite, rendu inutilisable !**



**N'essayez pas le trottoir de la rue de la Charrette, vous n'avez aucune chance !**



**Le stationnement le long d'une ligne pointillée rue St-Lambert, supprimant ainsi une bande de circulation, provoque de nombreux embouteillages aux abords du Shopping !**



**Pour créer un parking provisoire illégal à la chaussée de Stockel, on n'hésite pas à poser des tonnes de gravillons au sol afin de le rendre plus carrossable !**



**A la maison communale, ce véhicule est garé tellement prêt du mur que vous ne pourrez pas lire les informations publiques affichées aux valves !**



**De nombreux jardins de façade sont transformés en super parking sans aucune autorisation !**

tante bénévole a regalé une soixantaine de personnes. La salle a été décorée par les enfants du quartier qui avaient participé à un atelier de bricolage avec JYJY.

Les participantes à l'atelier tricot du vendredi et plusieurs autres personnes bénévoles ont tricoté un superbe patchwork qui a été parrainé pour la somme de 564 euros plus 100

euros pour la mise aux enchères le soir même. Merci à Brigitte (comité Dix Arpents) pour sa collaboration. Son parrainage dans son quartier a rapporté 350 euros. Certaines autorités communales nous ont fait l'amitié d'être présentes à la soirée. Nous espérons faire mieux encore l'an prochain avec de nouvelles idées.

*Jeanne Nicolas.*

## Un peu d'histoire

### Le hameau de Roodebeek

La chaussée de Roodebeek est une des plus anciennes artères de Woluwé St Lambert, du nom du cours d'eau affluent de la Woluwe.

La chaussée de Roodebeek semble avoir été pendant des siècles un chemin longeant la lisière du Bois de Linthout. Jusqu'à la fin du XIX siècle, il existait un droit de barrière sur la chaussée de Roodebeek au coin de la rue de la charrette.

Ce furent les Romains qui tracèrent et construisirent la plupart des premières voies ou « via » dignes de ce nom dans notre pays.

Au moyen âge, les Seigneurs de Roodebeek appelés « Ceux du Ruisseau Rouge » sont l'une des sept familles patriciennes de Bruxelles. Le dernier centre agricole important du XII siècle se situait à Roodebeek

Le terme «Roodebeek» est caractéristique de cette époque de grands défrichements ; « Roode » ne signifie pas « rouge » comme on aurait pu le croire mais « essartage » « défrichement »

L'abbaye de Forest possédait énormément de biens notamment des « fermes » mais n'était pas uniquement souveraine à Woluwé malgré sa grande puissance. Vers la fin du XVI siècle, elle les vendit pour couvrir les frais de reconstruction de l'Abbaye.

La ferme Verheylewegen accueille une maison de jeunes sous le nom de «Ferme V» et le site fut rasé 30 ans plus tard pour la construction du bassin d'orage.

La ferme Hof Van Nazareth abritait une guinguette très fréquentée. On y donnait des bals populaires fort animés.

Seule subsiste aujourd'hui la ferme TerCauwerschueren aménagée en habitation, dite aujourd'hui Ferme Rose. La

dénomination Cauter ou Kouter viendrait du latin «Cultura», le Schur signifiant grange et enfin Ter Cauwerschuren signifiait « la grange des terres exploitées en commun ».

Des bâtiments originaux subsistent la maison d'habitation, une porcherie et un four à pain. La large porte d'entrée est tout à fait

caractéristique. La ferme « rose » vient d'être classée en mars 2005.

A côté de la ferme était installée la brasserie Abeloos, productrice de lambic, qui fut exploitée jusqu'en 1944 et actuellement, nous avons le lavoir Ste Catherine.

*Geneviève Vermoelen*

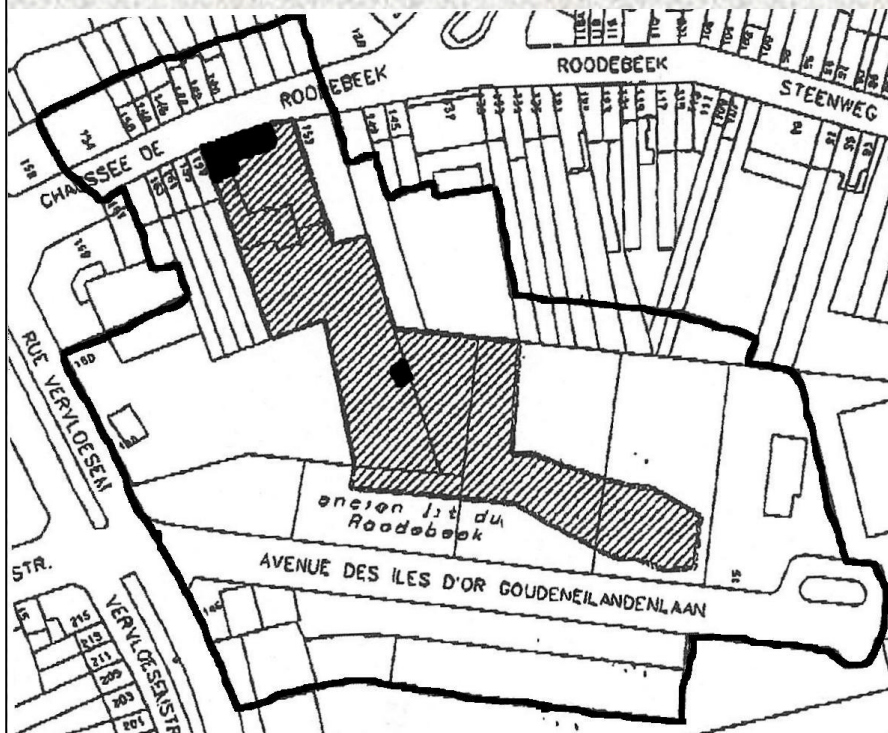


Le fournil qui est situé vers le fond du jardin, est un des bâtiments aujourd'hui classés.

**A suivre.**  
**Sources d'informations :**  
**musée communal.**

### Classement de l'Hof ter Cauwerschueren !

A l'initiative du Secrétaire d'Etat en charge des Monuments et Sites, Emir Kir, le Gouvernement bruxellois a approuvé, ce jeudi 3 mars 2005, le classement de certaines parties de l'aile primitive de l'ancienne ferme Hof ter Cauwerschueren et la totalité de son fournil et, comme site, ses abords immédiats sis chaussée de Roodebeek, 155 et avenue des Iles d'Or.



Légende : objet du classement comme monument (en noir), objet du classement comme site (en hachuré) et zone légale de protection (le trait noir en gras)



## Enquêtes publiques

### Coin Brel et De Cuyper

Lors de l'enquête publique pour la construction d'un immeuble de logements au coin de la rue Théodore De Cuyper et de l'avenue Jacques Brel, Wolu-Inter-Quartiers a attiré l'attention sur le manque de parkings souterrains : 1,2 parkings par logement, alors que de nombreux logements ont 3 chambres. Nous avons également souligné qu'aucune zone de stationnement en voirie n'était prévue. Nous soulignons aussi que le projet était trop imposant (très vertical) et que le raccord avec les petites maisons de la rue Th. De Cuyper était relativement écrasant pour ces dernières.

La commission de concertation qui s'est réunie le 17 mars 2005, a rendu un avis globalement favorable aux conditions suivantes :

- intégrer la rampe d'accès de garage à l'intérieur de l'immeuble, soit, l'agréments par une pergo-

la... ;

- améliorer le raccord avec le n°66 de la rue Th. De Cuyper ;
- prévoir un traitement plus sobre des façades ;
- solliciter la dérogation au niveau de l'alignement en voirie régionale

... et donc pas un mot sur le stationnement et la mobilité. Quand on connaît les problèmes actuels en matière de stationnement (le stationnement payant du Shopping a eu pour effet d'envoyer de nombreux automobilistes dans le quartier), le parking régional « Roodebeek » est archi complet et déjà de nombreuses voitures se retrouvent sur les pelouses de l'avenue Jacques Brel. Si on ajoute à cela les difficultés de circulation au niveau du carrefour Brel / De Cuyper, on ne comprend pas ce silence qui nous semble plutôt une fuite en avant qu'une recherche de solutions globales en matière de mobilité.

Et dire que de nouveaux projets sont prévus d'ici peu dans le même périmètre !

Bernard Devillers

## Wolu ma découverte

A découvrir en plus du programme officiel

### « Nuit blanche »

Présentation par l'image de la manifestation « Nuit blanche à Woluwe-Saint-Lambert » qui s'est déroulée le 24 avril 2004.

Le 16 avril de 10 à 18 h 00.

Aux Ateliers de la rue Voot, place Saint-Lambert

### « Compostage »

L'équipe des maîtres composteurs de Woluwe-Saint-Lambert tiendra une permanence aux Serres communales afin de vous présenter tous les avantages du compostage individuel.

Les 16 et 17 avril de 10 à 17 h 00.

Aux Serres communales, avenue de Toutes les Couleurs

## Vous êtes parents d'Ado(s)... Vous vous posez des questions...

Une deuxième soirée débat le  
**Lundi 25 avril à 20 h**

« Aimer, être aimé : genèse d'une  
question universelle »  
Thierry Lebrun, psychiatre et psychanalyste

Centre « Les Pléiades »  
Av. du Capricorne, 1A - 1200 Bruxelles

Entrée : 5 et 4 € (membre de la Ligue)  
Organisé par la Ligue des Familles de Woluwe-St-Lambert

Rens. : Sophie Visart 02 733 01 50  
svisart@yahoo.fr

## sur le Parvis Saint Henri LE DIMANCHE

17 avril 2005

de 7 h 30 à 13 h

Brocante de vêtements et jouets  
pour enfants

Membres 2005  
Réduction d'1 € en timbres  
Participation : 6 €  
Pas de réservation

LA LIGUE DES FAMILLES



Woluwe-Saint-Lambert

COMITE DE QUARTIER DU PARVIS ST. HENRI

Chantal DRANSART  
02 / 762.39.22 de 10h à 20h  
e-mail : chantal.dransart@chello.be

Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

Pour obtenir des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants, n'hésitez pas à nous joindre.

Contact : Coordinateur : Bernard Devillers - Tél/Fax 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83  
E Mail : woluinterquartiers@hotmail.com - CCP n°000-0392213-42

Wolu-Inter-Quartiers est une asbl reconnue par le Ministère de la Communauté française, avec le soutien de la Commission communautaire française et de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert.